



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (91/155/CEE - 2001/58/CE - ISO 11014-1)  
Version: N°1 (21/04/2005)  
**Nom: EAU ECARLATE NETTOYANT EMBELLISSANT PLASTIQUES  
SENTEUR ORANGE ASPECT MAT**  
Code du Produit : Réf. 111 244 – CS068LQ1/1

Date: 01/02/2006 Page 1/5  
Révision: N°3 (21/04//2005)  
**Société: V12EXP**

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

#### Identification de la substance ou de la préparation :

Nom: **EAU ECARLATE NETTOYANT EMBELLISSANT PLASTIQUES SENTEUR ORANGE ASPECT MAT**  
Code du produit: Réf. 111 244 – CS068LQ1/1

#### Identification de la société/entreprise :

Raison Sociale: V12EXP  
Adresse: LES BUREAUX VERTS 14 Chemin du P. Deperet 69160 TASSIN LA DEMI LUNE  
Téléphone : 04-72-38-07-36 Fax : 04-72-38-04-39  
E-mail : infoconso@v12exp.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +33 (0)1.45.42.59.59.

Société/Organisme: INRS/ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

### 2 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

*Libellés des phrases R figurant au paragraphe 2 : voir paragraphe 16.*

#### Substances Dangereuses représentatives :

(présente dans la préparation à une concentration suffisante pour lui imposer les caractères toxicologiques qu'elle aurait à l'état pur à 100%).

Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse de cette catégorie.

#### Autres substances apportant un danger :

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R:	%
5989275	5989-27-5		LIMONENE DROIT	Xi N	10 38 43 50/53	0 <= x % < 2.5

#### Substances présentes à une concentration inférieure au seuil minimal de danger :

Aucune substance connue de cette catégorie n'est présente.

#### Autres substances ayant des Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R:	%
601-003-00-5	74-98-6	200-827-9	PROPANE	F+	12	2.5 <= x % < 10
601-004-00-0	106-97-8	203-448-7	BUTANE	F+	12	10 <= x % < 25

#### Autres composants :

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R:	%
A2924606	90622-58-5	292-460-6	C11-14 ISOPARAFFIN	Xn	65 66	2.5 <= x % < 10

#### Peut déclencher une réaction allergique:

INDEX	CAS	CE	Nom	Symb.	R:	%
5989275	5989-27-5		LIMONENE DROIT	Xi N	10 38 43 50/53	0 <= x % < 2.5
605-019-00-3	5392-40-5	226-394-6	CITRAL	Xi	38 43	0 <= x % < 2.5

### 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classé: Extrêmement inflammable.

Peut déclencher une réaction allergique.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

#### Autres données :

Réceptif sous pression.

Craint le gel



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (91/155/CEE - 2001/58/CE - ISO 11014-1)  
Version: N°1 (21/04/2005)  
**Nom: EAU ECARLATE NETTOYANT EMBELLISSANT PLASTIQUES**  
**SENTEUR ORANGE ASPECT MAT**  
**Code du Produit : Réf. 111 244 – CS068LQ1/1**

Date: 01/02/2006 Page 2/5  
Révision: N°3 (21/04//2005)  
**Société: V12EXP**

#### 4 - PREMIERS SECOURS

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.  
NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**En cas d'exposition par inhalation :**

Transporter le patient à l'air libre au repos

**En cas de projections ou de contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

Adresser le sujet chez un ophtalmologiste, notamment s'il apparaît une rougeur, une douleur ou une gêne visuelle.

**En cas de projections ou de contact avec la peau :**

Enlever les vêtements imprégnés et laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant connu.

NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.

**En cas d'ingestion :**

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette.

#### 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Les poudres chimiques, le dioxyde de carbone et les autres gaz extincteurs conviennent pour de petits feux..

**Moyen d'extinction approprié :**

le dioxyde de carbone, poudres chimiques, mousses, et les autres gaz extincteurs.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité :**

Refroidir les emballages à proximité des flammes pour éviter les risques d'éclatement des récipients sous pression.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Ne pas employer d'air comprimé pour remplir, vider ou manipuler.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu :**

Les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

#### 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

**Précautions individuelles :**

Eviter d'inhaler les vapeurs.

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Prévenir de tout risque d'inflammation des vapeurs.

Port de gants, lunettes et éventuellement de masque autonome

Les déversements peuvent rendre les surfaces glissantes

**Précautions pour la protection de l'environnement :**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Placer des fûts en vue de l'élimination de déchets récupérés selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures

**Méthodes de nettoyage :**

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

L'élimination devra être effectuée par un récupérateur agréé.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (91/155/CEE - 2001/58/CE - ISO 11014-1)

Version: N°1 (21/04/2005)

**Nom: EAU ECARLATE NETTOYANT EMBELLISSANT PLASTIQUES**

**SENTEUR ORANGE ASPECT MAT**

**Code du Produit : Réf. 111 244 – CS068LQ1/1**

Date: 01/02/2006 Page 3/5

Révision: N°3 (21/04/2005)

**Société: V12EXP**

## **7 - MANIPULATION ET STOCKAGE**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

### **Manipulation :**

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeurs supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Agiter avant emploi.

Eviter tout contact avec la peau et les yeux

Utiliser à l'écart de toute flamme ou point incandescent

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Pulvériser par de brèves pressions, sans pulvérisation prolongée.

Suivre les règles d'usage en matière d'hygiène et de sécurité compte tenu de l'inflammabilité.

Ne pas pulvériser vers une flamme ou un point incandescent

Ne pas fumer

### **Prévention des incendies :**

Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé.

Garder les emballages solidement fermés et les éloigner des sources de chaleur, d'étincelles et de flammes nues.

Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Ne pas fumer.

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**LES VAPEURS PEUVENT ETRE NOCIVES EN CAS DE COMBUSTION**

Eviter tout contact avec des surfaces chaudes ou avec des points d'ignition.

Eloigner de tout appareil électrique en fonctionnement.

### **Equipements et procédures recommandés :**

Pour la protection individuelle, voir paragraphe 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter l'inhalation des vapeurs.

**NE PAS FUMER**

Conservé en emballage d'origine. Ne pas percer ou brûler même après usage.

Suivre les règles d'usage en matière d'hygiène et de sécurité.

Consignes de stockage et de manipulation applicables aux gaz sous pression

Utiliser en local correctement aéré

### **Equipements et procédures interdits :**

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Ne pas utiliser sous tension.

Eviter les températures élevées

### **Stockage :**

Conservé le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Conservé hors de la portée des enfants.

Stocker à l'abri du gel.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE (91/155/CEE - 2001/58/CE - ISO 11014-1)  
Version: N°1 (21/04/2005)  
**Nom: EAU ECARLATE NETTOYANT EMBELLISSANT PLASTIQUES  
SENTEUR ORANGE ASPECT MAT**  
**Code du Produit : Réf. 111 244 – CS068LQ1/1**

Date: 01/02/2006 Page 4/5  
Révision: N°3 (21/04//2005)  
**Société: V12EXP**

## 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Utiliser des équipements de protection individuelle selon la Directive 89/686/CEE.

### Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 2098-174-99 et ND 2114-176-99:

France	VME-ppm:	VME-mg/m3:	VLE-ppm:	VLE-mg/m3:	Notes:	TMP N°:
106-97-8	800	1900	-	-	-	-
74-98-6	-	-	-	-	-	-
Allemagne	Catégorie:	MAK-ppm:	MAK-mg/m3:	Notes:	Notes:	
106-97-8	IV	1000	2400	-	-	
74-98-6	IV	1000	1800	-	-	
ACGIH(TLV)	TWA-ppm:	TWA-mg/m3:	STEL-ppm:	STEL-mg/m3:	Notes:	Notes:
106-97-8	800	1900	-	-	-	-
74-98-6	2500	4509	-	-	-	-

### Protection respiratoire :

Eviter toute inhalation du brouillard.

### Protection des mains :

A cause des solvants présents le type de gants conseillé est le caoutchouc néoprène ou le caoutchouc nitrile.  
port de gants conseillé si contacts fréquents ou prolongés

### Protection des yeux et du visage :

Port de lunettes conseillé si risque de projections

### Protection de la peau :

Pour plus de détails voir paragraphe 11 de la FDS - Informations toxicologiques

Eviter tout contact avec la peau ou les yeux. Si contact, se laver immédiatement à l'eau pendant 10mm

## 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Densité:	< 1
Caractère Acide-Base de la préparation:	Base faible.
Solubilité de la préparation dans l'eau:	Soluble.
Tension de vapeur à 50 °C. des composants volatils:	inférieure à 110kPa (1.10 bar).
Etat Physique:	Liquide Fluide.
Intervalle de Point Eclair:	Point d'éclair < 0°C. et Eb <= 35°C.
Quand la mesure du pH est possible, sa valeur est:	non précisée.
Température d'auto-inflammation:	300 °C.
Température de décomposition:	250 °C.
Intervalle de température de fusion:	non concerné.
Température moyenne de distillation des solvants contenus:	180 °C.

## 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou de porter à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours...) sera banni des locaux.

### Conditions à éviter :

Craint le gel.

Eviter l'accumulation de charges électrostatiques

Tenir à l'écart des sources de chaleur et des sources d'ignition.

### Matières à éviter :

OXYDANTS FORTS

ACIDES FORTS

### Produits de décomposition dangereux :



DERIVES TOXIQUES TEL QUE LES OXYDES DE CARBONE  
FICHE DE DONNEES DE SECURITE (91/155/CEE - 2001/58/CE - ISO 11014-1)  
Version: N°1 (21/04/2005)  
**Nom: EAU ECARLATE NETTOYANT EMBELLISSANT PLASTIQUES**  
**SENTEUR ORANGE ASPECT MAT**  
**Code du Produit : Réf. 111 244 – CS068LQ1/1**

Date: 01/02/2006 Page 5/5  
Révision: N°3 (21/04//2005)  
**Société: V12EXP**

## **11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.  
Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

### **En cas d'exposition par inhalation :**

En cas de fortes concentrations, les vapeurs peuvent être irritantes avec effet sur le système nerveux.

### **En cas d'ingestion :**

L'absorption accidentelle peut entraîner des accidents pulmonaires graves.  
Risque d'étouffement par la mousse.

### **En cas de projections ou de contact avec la peau :**

Des contacts fréquents ou prolongés peuvent provoquer des irritations.  
Des substances contenues laissent conventionnellement prévoir la possibilité, chez certains sujets prédisposés, d'une réaction de sensibilisation en cas de contact cutané.

### **En cas de projections ou de contact avec les yeux :**

Le contact avec les yeux peut provoquer des irritations avec risque de lésions, si une décontamination immédiate n'est pas effectuée.

### **Autres données :**

SOLVANT ISOPARAFFINIQUE DL50/Orale/Rat :sup.2000MG/KG